



Cotonou, le 05 juin 2024

N°3768/2024D/2024D/MEF/DC/SGM/DGTCP/CCOM

**AVIS D'APPEL A SOUMMISSION D'ARTICLES OU D'ETUDES DANS LE CADRE DU PRIX
SPECIAL DU TRESOR PUBLIC POUR LA RECHERCHE EN FINANCES PUBLIQUES**

La Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique (DGTCP) a le plaisir de vous annoncer l'ouverture officielle de l'appel à proposition d'articles ou d'études dans le cadre du « *Prix Spécial du Trésor public* » pour la Recherche en Finances Publiques.

D'une valeur globale de cinq (05) millions francs CFA répartis entre deux catégories « Chercheurs » et « Praticiens », ce prix spécial récompense les travaux de recherche originaux portant sur un sujet d'ordre économique, monétaire ou financier et présentant un intérêt scientifique avéré pour le Trésor public.

Dans une ère où la gestion des finances publiques revêt une importance capitale pour le développement économique et social, la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique reconnaît ainsi l'impératif d'une interaction étroite entre recherche et pratique. Ce prix spécial vise à renforcer cette collaboration en identifiant des solutions novatrices pour améliorer la gestion financière publique au Bénin. Au titre de cette première édition, les propositions d'articles devront porter sur l'un des thèmes suivants :

- 1- Le nudge au service de l'adoption de la plateforme nationale des paiements électroniques ;**
- 2- Intelligence Artificielle et élaboration des Etats financiers de l'État ;**
- 3- Fonction bancaire du Trésor et optimisation de la gestion de la trésorerie de l'État.**

Les candidats au présent prix doivent remplir les conditions ci-après :

- avoir la nationalité béninoise ;
- résider ou non sur le territoire national ;
- être âgé de **quarante-cinq (45) ans au plus** au 31 décembre 2024 ;
- être praticien exerçant dans l'Administration publique avec une expertise avérée dans le domaine des finances publiques ou universitaire affilié ou non à un centre de recherche.



Les propositions d'articles ou d'études doivent inclure :

- un résumé du sujet proposé, mettant en évidence son importance et sa pertinence pour la gestion financière publique au Bénin ;
- une description détaillée de la méthodologie de recherche proposée ;
- un plan détaillé de l'article et une bibliographie;

A la réception des différentes propositions, celles-ci seront évaluées par un comité scientifique de sélection composé d'experts en finances publiques. Les critères d'évaluation incluront, la qualité de la méthodologie de recherche proposée, l'originalité de la réflexion, la faisabilité des solutions envisagées et leur impact sur la gestion financière publique au Bénin.

Dans chaque catégorie, l'auteur ou groupe d'auteurs d'un article (étude) sera récompensé. Les articles récompensés seront ceux ayant obtenu la meilleure note à l'issue de l'évaluation du comité scientifique de sélection.

Les lauréats recevront un trophée officiel de la DGTCP, une récompense financière de deux millions cinq cent mille (2.500.000) francs CFA par catégorie et verront leurs articles publier dans le Webzine du Trésor.

Les propositions d'articles rédigés sont attendues au plus tard le 20 septembre 2024 à minuit heure de Cotonou uniquement à l'adresse suivante : revue@tresorbenin.bj.

N.B. :

- Tout candidat s'engage à signer une Charte anti-plagiat qui devra figurer dans le dossier de candidature ;
- Les bases de données ainsi que les codes utilisés par l'auteur ou le groupe d'auteurs, le cas échéant, pour obtenir des résultats empiriques peuvent être sollicités par le comité scientifique de sélection.

Pour plus d'informations, veuillez contacter : (+229) 63 00 23 69 / 45 45 67 12 ou écrire à l'adresse : revue@tresorbenin.bj

Toutes les formalités liées à la candidature à ce Prix sont gratuites.



Le Directeur général du Trésor
et de la Comptabilité publique,

Quimara KARIMOU ASSOUMA